



DELIBERATION N° 2020-03

Suppression d'emplois – Tableau des effectifs

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL SYNDICAL DU 19 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt, le mercredi dix-neuf février à 18h00, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le 13 février 2020, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André COCHELIN, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 21

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 23

Présents pour le quorum : 21

COMMUNES	EPCI	NOMS	DELEGUES
Berchères-sur-Vesgre	CA du Pays de Dreux	M. MOUCHARD Patrick	Titulaire
Chaudon	CC des Portes Euréliennes	M. GALERNE Michel	Titulaire
Cherisy	CA du Pays de Dreux	Mme POULAIN Josée	Suppléante
Croth	CA Evreux Portes de N.	Mme VIBOUD Danièle	Titulaire
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	M. PREVOST Bernard	Suppléant
Ezy-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	M. FOLLIARD Alain	Suppléant
Fontaine-les-Ribouts	CA du Pays de Dreux	M. PROVOST Sylvain	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire
Ivry-la-Bataille	CA du Pays de Dreux	M. MAISONS Patrick	Titulaire
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. ROY Raymond	Titulaire
Lormaye	CC des Portes Euréliennes	M. MAILLARD Patrick	Titulaire
Marcilly-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. VERDIER Jean-François	Suppléant
Mévoisins	CC des Portes Euréliennes	M. BELLANGER Christian	Titulaire
Nogent-le-Roi	CC des Portes Euréliennes	M. GEUFFROY Jean-Luc	Titulaire
Oulins	CA du Pays de Dreux	Mme PATUREL Cathy	Titulaire
St-Ange-et-Torçay	CA du Pays de Dreux	M. HUET Lucien	Titulaire
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. VOET Jacky	Suppléant
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. COCHELIN André	Titulaire
Tréon	CA du Pays de Dreux	M. GOALES André	Suppléant
Villemeux-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	M. RIGOURD Daniel	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

- De M. FILLON Alain, délégué titulaire à Luray (CA du Pays de Dreux)
A M. BELLANGER Christian, titulaire à Mévoisins (CC des Portes Euréliennes d'Ile de France)
- De Mme GRUPPER-GERSET, titulaire à Boncourt (CA du Pays de Dreux)
A M. MOUCHARD Patrick, titulaire à Berchères-sur-Vesgre (CA du Pays de Dreux)

Absents excusés : 5

Dreux	CA du Pays de Dreux	M. JONNIER Claude	Titulaire
Luray	CA du Pays de Dreux	M. MAIGNAN Michel	Suppléant
Rouvres	CA du Pays de Dreux	M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire
		M. BARLY Christophe	Suppléant
Sorel-Moussel	CA du Pays de Dreux	M. BINET Éric	Titulaire

Egaleme nt présents : 2

Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. RONGRAIS Patrick	Suppléant

Monsieur Patrick MOUCHARD est nommé secrétaire de séance.

Vu les délibérations n° 2018-24 du 3 juillet 2018 (tableau de effectifs) et 2018-38 (création de deux postes de techniciens rivière) du 16 octobre 2018,

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante :

- Qu'en application de l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité territoriale.
- Que le Comité Technique (CT) du centre de gestion 28 doit être consulté sur la suppression d'un poste, en application de l'article 97 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Il appartient dont au conseil syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en mentionnant sur quel(s) grades(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter. En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique (CT).

Compte tenu de la fusion des quatre syndicats de rivière pour former le SBV4R et de la réorganisation des services qui en ont découlé, il convient de supprimer les emplois hérités des syndicats dissous, non pourvus :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 14h (avis favorable n° 1.152.19 du 28 novembre 2019)
- Suppression d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à 17h50 centièmes (avis favorable n° 1.153.19 du 28 novembre 2019)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 14h
- Accepte la suppression d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à 17h50 centièmes
- Décide d'adopter la modification du tableau des effectifs en conséquence, lequel s'établit désormais ainsi :

Tableau des effectifs du SBV4R au 12 février 2020 / Postes permanents							
Grade	Cat	Temps de travail hebdo	Créés	Vacants	Pourvus titulaires	Pourvus contractuels	Supprimés
Filière technique			7	3	1	2	1
Ingénieur	A	35 h	1	0	0	1	0
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	17,5 h	1	0	0	0	1
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	35 h	1	1	0	0	0
Techniciens territoriaux – techniciens de rivière	B	35 h	3	2	0	1	0
Adjoint Technique	C	35 h	1	0	1	0	0
Filière administrative			3	0	2	0	1
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	25h	1	0	1	0	0
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} cl	C	35 h	1	0	1	0	0
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} cl	C	14 h	1	0	0	0	1

Le Président,



André COCHELIN

SBV 4R

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Document rendu exécutoire
Après dépôt à la Préfecture, le

24/02/2020



SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES